

**Université du Québec à Trois-Rivières**

**CRÉATION D'UN CURSUS**

**Titre:**

**Année préparatoire en sciences pures et appliquées**

**DOCUMENT DE PRÉSENTATION**

**Décanat des études de premier cycle**

**Avril 2009**

## **1. MOTIFS DE CRÉATION**

### **1.1. Éléments de contexte justifiant la création du programme**

Ce dossier de présentation fait suite à une préoccupation de certains départements, dont notamment les départements d'ingénierie, par rapport au recrutement d'étudiants hors Québec, en particulier les candidats présentant à l'admission un diplôme équivalent à 12 années de scolarité. En effet, l'UQTR n'a à ce jour développé aucun programme d'accueil particulier pour répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle et se voit donc contrainte de leur refuser l'admission alors que plusieurs autres universités du Québec et ailleurs ont mis en place des structures pour les accueillir. Le présent projet vise à répondre à ce besoin et permettre ainsi un recrutement plus large, permettant à ces étudiants d'avoir non seulement accès à nos programmes, mais également d'acquérir les compétences manquantes et nécessaires à la réussite de leur baccalauréat. Le programme d'accueil présenté ici s'organise en une année préparatoire. On utilisera parfois la terminologie associée à un programme bien que cette année de transition n'en possède pas les attributs. En effet, l'année préparatoire ne mène d'aucune façon à l'octroi d'un grade ou d'un diplôme et les cours qui la constituent, bien que crédités, demeurent hors programme et d'appoint. On doit voir plutôt l'année préparatoire comme l'organisation en une année de transition d'un ensemble de conditions d'admission.

La concurrence des universités québécoises dans la recherche de nouveaux effectifs étudiants les amène à se tourner vers le recrutement d'étudiants provenant de l'extérieur du Québec. Au-delà des stratégies de publicité et de recrutement qu'une démarche auprès des étudiants internationaux exige, nous devons nous poser la question de l'accueil que l'UQTR peut offrir aux candidats détenant un diplôme qui n'est pas équivalent à celui du Cégep. En effet, les finissants de plusieurs écoles à l'international se présentent à l'université avec une scolarité de 12 années au lieu des 13 prévue au système québécois. Leur formation ne leur permet donc pas, dans l'état actuel des choses et sauf exceptions, de répondre aux exigences d'admission des programmes de l'UQTR. Jusqu'à maintenant, on dirigeait alors ces étudiants vers le réseau des collèges pour qu'ils complètent une année de scolarité supplémentaire, une option bien peu attrayante pour ces clientèles.

L'absence de programme d'accueil pour les détenteurs d'un diplôme de 12 années de scolarité nuit à l'UQTR. Depuis 2004, l'UQTR a reçu seulement 52 demandes d'admission en provenance de l'Ontario. De ce nombre, 29 étudiants ont été admis définitivement, 15 étudiants ont été admis avec réussite de l'épreuve de français, et 2 étudiants ont été admis conditionnellement à la réussite de l'épreuve de français. En développant un programme d'accueil pour ces étudiants, l'UQTR pourrait élargir ses activités de recrutement aux provinces et pays dont le système d'études secondaires est de moins de 12 années et pour lesquels aucune démarche en ce sens n'est effectuée dans le moment.

Une analyse produite par le Bureau de la recherche institutionnelle<sup>1</sup> de l'UQAM fait également ces constats : les étudiants admis sur la base d'un diplôme hors Québec enregistrent des moyennes académiques plus faibles que ceux admis sur la base DEC; par rapport aux étudiants à base DEC inscrits aux baccalauréats, les étudiants ayant un diplôme hors Québec présentent 6,5 points de pourcentage de plus d'abandons.

Ainsi, autant pour appuyer les démarches de recrutement que pour faciliter la réussite des étudiants présentant un diplôme hors Québec à l'admission, l'UQTR aurait avantage à se doter d'un programme d'accueil organisé en une année préparatoire menant à l'admission aux baccalauréats. L'École d'ingénierie et le Département des sciences de la gestion se sont montrés intéressés par un tel projet. Cependant du côté des sciences de la gestion on a plutôt préféré reporter le projet à une période moins occupée, ce qui a orienté le projet spécifiquement vers les besoins de formation des étudiants internationaux en sciences pures et appliquées. Il ne devrait cependant pas être exclu que l'expérience de ce cursus puisse établir les bases d'un cheminement compensateur pour les étudiants présentant des résultats faibles à l'entrée, ou ne

<sup>1</sup> Piéralue, Gilles. *Les étudiants détenteurs d'un diplôme hors Québec, analyse descriptive*. Bureau de la recherche institutionnelle. Février 2001.

possédant pas certains préalables, notamment par rapport à la connaissance de la langue française, pour le domaine des sciences humaines et de la gestion.

La problématique élaborée ci-haut établit clairement que la pratique des universités québécoises en matière d'accueil des étudiants étrangers tend à privilégier leur insertion dans un programme préparatoire au sein de l'université plutôt qu'une référence au réseau collégial pour effectuer une année préuniversitaire supplémentaire. Cette façon de faire permet d'établir une fidélisation immédiate de cette population étudiante. Les étudiants que l'UQTR ne recevait pas faute de programme d'accueil ou qu'elle référait aux établissements collégiaux avaient de bonnes chances, selon le secteur d'études, de s'adresser à l'une ou l'autre des institutions universitaires qui facilitaient leur insertion et d'y demeurer pour la poursuite de leurs études universitaires. Dans un contexte où la concurrence des établissements universitaires s'est transposée dans le champ du recrutement, il apparaît évident que l'UQTR a tout intérêt à développer un programme d'accueil pour cette population particulière.

### **1.2. Population visée**

Ce cursus vise tout étudiant hors Québec ayant une scolarité de 12 ans, nécessitant la réussite de cours d'appoint. Il s'adresse donc autant aux étudiants des autres provinces canadiennes qu'aux étudiants internationaux, notamment aux étudiants provenant du Maroc, du Liban et de l'Algérie. L'UQTR a en effet dû refuser depuis 2003, faute de programme d'accueil adéquat, 106 demandes provenant du Maroc, entre autres, tel que l'indique le tableau du bureau du registraire présenté en annexe. L'UQTR ne fait cependant aucune activité de recrutement dans ces pays, tout comme dans les autres provinces canadiennes, aux États-Unis, et en Algérie. Le potentiel d'inscription est donc beaucoup plus important que les données le laissent voir.

## **2. OPPORTUNITÉS**

### **2.1. Besoins de formation**

La création d'une année préparatoire s'adressant aux étudiants présentant un diplôme de 12 années de scolarité à l'admission répond à des demandes de certains départements de l'UQTR. Tel que mentionné précédemment, les départements de l'École d'ingénierie se sont montrés très intéressés par un tel projet. Si les étudiants détenant un diplôme hors Québec représentent environ 8,6% de la population étudiante des baccalauréats, ce pourcentage atteint 44,9% pour le département de génie chimique, 60,8% pour le département de génie électrique et informatique, 16,1% pour le département de génie industriel, 19,4% pour le département de génie mécanique.

Le développement d'un cursus préparatoire à l'intention des étudiants détenteurs d'un diplôme hors Québec constitue aussi une mesure appuyant les objectifs de recrutement de l'UQTR. Par ailleurs, la base de cours développés pour ce programme préparatoire peut éventuellement servir dans l'élaboration d'un projet de mise à niveau pour les étudiants en difficulté à l'entrée ou ne présentant pas le profil attendu lors d'une demande d'admission. Une telle utilisation du répertoire des cours de l'année préparatoire appuierait les diverses démarches favorisant la réussite étudiante en fournissant, dès l'entrée, des outils nécessaires au projet de formation des étudiants.

### **2.2. Consultations effectuées**

Comme la demande pour ce cursus provient des départements, les consultations effectuées ont ciblé d'abord et avant tout les départements intéressés et disponibles pour s'investir dans le projet, et ce, dans un court délai. Ainsi, après avoir reçu la demande des départements lors d'une rencontre avec leurs représentants, le doyen des études de premier cycle et le registraire ont convenu d'analyser cette opportunité. M. Georges Abdul-Nour, directeur de l'École d'ingénierie, s'est par la suite impliqué dans le processus de réalisation du projet de cursus, en collaboration avec certains collègues des départements de l'École. Mme Céline Camirand, responsable du secteur

des sciences de la gestion, a également été rencontrée et a confirmé l'intérêt de son secteur, qui n'est cependant pas en mesure de s'impliquer activement à ce stade-ci. La création d'un volet sciences humaines et de la gestion sera donc revue à moyen terme.

### **2.3. Clientèles (estimation du nombre d'étudiants)**

Il est difficile d'établir a priori les effectifs possibles d'un programme préparatoire. En effet, cela dépend en bonne part de l'efficacité du recrutement et de la publicité dont ce programme d'accueil aura pu bénéficier. Dans le cas plus spécifique des Franco-ontariens, on peut difficilement se fier sur l'expérience passée. Comme mentionné plus tôt, en l'absence de programme d'accueil et d'activités de recrutement, l'UQTR n'a reçu que 52 demandes d'admission depuis 2004. Dans le cas spécifique des étudiants des autres provinces et autre pays (Maroc, Liban, Algérie, etc.) dont le système scolaire d'études secondaires n'est pas de 13 années de scolarité, mais de 12, nous avons dû refuser 449 demandes sur la base de l'absence du diplôme requis à l'admission. En développant une année préparatoire pour ces étudiants, l'UQTR pourrait élargir ses activités de recrutement aux provinces et pays pour lesquels aucune démarche en ce sens n'est effectuée en ce moment.

Étant donné son caractère nouveau et le type particulier de population étudiante visée par l'année préparatoire, on ne devra pas s'attendre à atteindre dès la première année un nombre optimal d'inscrits au programme. On devrait envisager à ce titre un horizon de trois ans pour être en mesure d'évaluer l'impact réel de cette offre de formation adaptée. Par ailleurs, le nombre d'étudiants inscrits dans les cours désignés pour l'année préparatoire n'affecterait pas la moyenne cible des départements offrant les cours.

### **2.4. Insertion du programme dans le système universitaire (autres programmes similaires ailleurs au Québec et hors Québec le cas échéant)**

Depuis quelques années déjà, d'autres universités québécoises ont adopté une stratégie à cet égard. En effet, l'Université de Montréal, par sa Faculté des arts et des sciences, offre aux candidats titulaires d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec un programme d'une année de transition incluse à un Baccalauréat de 120 crédits. La structure de cette année de transition dépend de l'orientation (sciences humaines et sociales ou sciences). Cette année préparatoire permet donc aux étudiants concernés de se mettre à niveau, en particulier en mathématiques (MTH0102 et MTH0103), en chimie (CHE0501) et en physique (PHS0101 et PHS0102). En plus des cours de ces trois disciplines, le futur polytechnicien doit faire 3 cours obligatoires dans les domaines de la sociologie (SSH0310), de l'histoire des sciences (SSH0320) et de la communication (SSH0330). Pour compléter cette année préparatoire, l'étudiant devra choisir 2 cours parmi les suivants :

- 1 ou 2 cours d'anglais (à l'Université de Montréal) et/ou le cours de Lecture technique en anglais Z-650 à Polytechnique.
- 1 cours d'informatique de base Introduction aux outils informatiques INF0101.
- si nécessaire, selon les résultats à un test, un cours de calcul différentiel (Calcul différentiel et intégral I MAT1903 à l'Université de Montréal ou Calcul différentiel MTH0101 à Polytechnique)
- si nécessaire, selon les résultats à un test, un cours de perfectionnement en français langue seconde (Z-610 ou Z-620).
- tout autre cours devant être approuvé par le Bureau des affaires académiques.

Aucun de ces cours ne peut servir à remplacer un cours faisant partie des 120 crédits du baccalauréat et pour poursuivre ses études l'étudiant doit avoir une moyenne de 1,75 sur 4<sup>2</sup>.

L'UQAM a déposé un projet d'année de transition auprès de ses instances en 2003. Le projet a vu le jour, mais suite à certaines problématiques rencontrées, les admissions ont été gelées après le trimestre d'automne 2006. En effet, l'ouverture de ce

---

<sup>2</sup> [http://www.polymtl.ca/etudes/bc/conditions\\_admission/Annee\\_preparatoire.php](http://www.polymtl.ca/etudes/bc/conditions_admission/Annee_preparatoire.php)

programme, qui devait permettre aux étudiants de l'extérieur du Québec d'avoir les assises nécessaires pour la réussite de leur programme de baccalauréat, n'a pas eu les effets escomptés puisqu'un grand nombre d'étudiants éprouvaient de grandes difficultés linguistiques. Le programme prévoyait un tronc commun de six cours (deux cours de français, un cours d'informatique, un cours de méthodologie, un cours de mathématiques et un cours d'intégration), et un choix de quatre cours dans le volet choisi (volet sciences humaines et de la gestion ou volet sciences). Ainsi, les six crédits de français prévus au tronc commun n'ont pas suffi alors qu'une grande proportion des étudiants n'avaient pas les bases nécessaires en français. Il est à noter qu'une moyenne académique supérieure ou égale à 2,5 sur 4,3 ou l'équivalent était demandé pour l'admission au programme de baccalauréat<sup>3</sup>.

L'Université Laval offre aux candidats internationaux qui présentent un diplôme de 12 années une scolarité préparatoire qui n'est accessible que pour les programmes non contingentés. L'année préparatoire comporte dix cours répartis sur deux sessions et totalise 29 crédits. Selon le cursus du candidat, la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) avec l'obtention d'un résultat égal ou supérieur à 750 peut être exigée avant l'arrivée au Canada. Il est possible d'effectuer ce test par Internet. La scolarité préparatoire varie selon le programme demandé. Cette structure de cours compensateurs est également offerte aux candidats du collégial qui présentent des résultats trop faibles pour une admission immédiate dans un programme. Pour être admissibles au programme de baccalauréat, les étudiants doivent avoir réussi tous les cours de l'année préparatoire et avoir obtenu une moyenne générale minimale de 2,00 sur 4,33 pour l'ensemble de cette scolarité<sup>4</sup>.

Pour sa part, l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) offre depuis l'automne 2002 une année préparatoire au B.A.A. pour les candidats hors Québec. La réussite de l'année préparatoire composée de dix cours avec une moyenne générale de 2,5 sur 4,3 permet l'admission automatique au B.A.A. Bien qu'il ait été conçu pour tous les candidats hors Québec, le programme d'année préparatoire s'adresse surtout aux candidats provenant du système français ou d'un système similaire<sup>5</sup>.

L'Université de Sherbrooke offre une année préparatoire aux études universitaires qui s'adresse aux personnes qui ont fait leurs études secondaires en dehors du Québec. Les étudiantes et étudiants des autres provinces canadiennes ou des États-Unis, par exemple, peuvent désormais s'inscrire directement dans un programme de baccalauréat à l'Université de Sherbrooke. Ils doivent toutefois compléter le diplôme de qualification aux études de premier cycle, permettant une mise à niveau avec les étudiants issus du collégial. Cette année préparatoire est disponible pour toutes les facultés sauf la Faculté de médecine et science de la santé<sup>6</sup>. La moyenne générale à respecter est la même que celle prévue au règlement des études de premier cycle. La première cohorte a été formée cette année et elle est formée de 15 étudiants. Leur directeur de programme respectif les encadre dans leur suivi académique.

L'Université du Québec en Outaouais offre depuis septembre 2003, pour plusieurs de ses programmes, un profil franco-canadien composé d'une première année axée sur l'acquisition de connaissances, des langues, de méthodes d'apprentissage et d'habiletés technologiques<sup>7</sup>.

Les universités McGill, Concordia et Bishop offrent également des structures de programmes à 120 crédits pour accueillir les candidats du Canada hors Québec, des États-Unis ou les candidats internationaux.

### **3. PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

Les étudiants admis au cursus de l'année préparatoire en sciences pures et appliquées sont en fait admis conditionnellement à un programme de baccalauréat (non contingenté) de quatre années ou plus, dont la première année est l'année préparatoire. La réussite de

<sup>3</sup> <http://www.programmes.uqam.ca/P020>

<sup>4</sup> <http://www5.fsa.ulaval.ca/sgc/formation/baalaval/preparatoirebaa>

<sup>5</sup> <http://www.hec.ca/programmes/baa/prepa/index.html>

<sup>6</sup> <http://www.usherbrooke.ca/etudes-superieures/admission/conditions-d-admission/hors-quebec/>

<sup>7</sup> <http://www.uqo.ca/franco/index.html>

cette année de transition constitue une condition de l'admission au programme de baccalauréat. Afin de mesurer cette réussite, la norme de 2,3 sur 4,3 pour la moyenne cumulative sera utilisée. Ce n'est qu'en fonction d'un tel critère que l'admission au programme de baccalauréat serait définitive.

Par ailleurs, les crédits obtenus dans le cadre du programme de transition ne peuvent normalement pas servir dans le programme régulier ni à titre de cours obligatoire, optionnel, complémentaire ou d'enrichissement. Les cours de l'année préparatoire porteront la mention « Hors programme ». La réussite de l'année préparatoire ne donne lieu à aucun octroi de grade ni de diplôme, mais donne plutôt accès au programme régulier de baccalauréat. L'étudiant peut cependant, avec l'accord de son directeur de comité de programme, intégrer des cours de son baccalauréat comme cours complémentaires à son cheminement pendant l'année préparatoire. Ce sera par exemple le cas des étudiants qui n'auront pas ou peu de crédits à effectuer en français, suite à leur résultat d'évaluation au test de français. Ces cours pourront être reconnus une fois son admission au programme de baccalauréat définitive.

### **3.1. Identification :**

- **Nom du programme:** Année préparatoire
- **Appellation du diplôme:** Aucun. L'année préparatoire ne constitue qu'une propédeutique de premier cycle, si l'on se permet d'emprunter ce terme aux cycles supérieurs. Même si les cours qui la composent donnent lieu à des crédits (32 crédits au total), ils sont considérés comme des cours hors programme faisant partie de ce qui constitue une condition d'admission à un programme de baccalauréat pour l'étudiant, à moins d'autorisation contraire du directeur de comité de programme.
- **Nombre de crédits :** 32 crédits.
- **Unité de rattachement :** Le programme sera rattaché au bureau du registraire alors que les dossiers étudiants seront gérés par les directeurs de comités de programmes concernés.
- **Durée du programme :** 1 an (maximum 3 trimestres)

### **3.2. Contenu du programme**

La structure du programme est composée d'un bloc de 11 crédits obligatoires. Ce bloc de cours a des composantes en mathématiques, chimie, et physique. L'étudiant doit par la suite réaliser un certain nombre de cours de français (entre 0 et 15 crédits), selon le résultat obtenu au test de français. Il doit également suivre au moins un cours d'anglais (3 crédits), et au moins un cours complémentaire.

L'année préparatoire a été façonnée à l'image des besoins de la population étudiante en provenance d'autres provinces du Canada ou d'autres pays. L'analyse du dossier des étudiants ainsi que le suivi de leur cheminement dans le programme permettra éventuellement d'effectuer des cheminements plus spécifiques pour répondre à des besoins de formation que l'année préparatoire ne couvrirait pas dans sa version actuelle.

### **3.3. Impact sur les ressources**

Comme les étudiants inscrits à l'année préparatoire devront se référer à leur directeur de comité de programme respectif afin d'établir la liste des cours qu'ils doivent suivre, il apparaît nécessaire de leur confier la responsabilité de la gestion de ces étudiants. L'expérience au fil des sessions et principalement la popularité du cursus justifiera au besoin des ressources d'appoint ou d'autres ajustements potentiels. La création de l'année préparatoire entraînera la création d'un seul nouveau cours, soit le cours « PHQ1046 Compléments de physique ».

### 3.4. Présentation du programme

**Titre du programme :** Année préparatoire

**Code :** À venir

<b>Description logique du programme</b>	
<b>Présentation</b>	<p>Ce cursus s'adresse à tout étudiant hors Québec ayant une scolarité de 12 ans, nécessitant la réussite de cours d'appoint. Il s'adresse donc autant aux étudiants des autres provinces canadiennes qu'aux étudiants internationaux.</p> <p>Les étudiants admis au cursus de l'année préparatoire sont en fait admis conditionnellement à un programme de baccalauréat (non contingenté) de quatre années au minimum dont la première année est l'année préparatoire. La réussite de cette année de transition constitue une condition de l'admission au programme de baccalauréat. Ce n'est qu'en fonction d'un tel critère que l'admission au programme de baccalauréat serait définitive.</p> <p>Par ailleurs, d'aucune façon, les crédits obtenus dans le cadre du programme de transition ne peuvent servir dans la structure du programme régulier ni à titre de cours obligatoire, optionnel, complémentaire ou d'enrichissement. Les cours de l'année préparatoire porteront la mention « Hors programme ». La réussite de l'année préparatoire ne donne lieu à aucun octroi de grade ni de diplôme, mais donne plutôt accès au programme régulier de baccalauréat. Dans le cas où l'étudiant se voit intégrer des cours du programme de baccalauréat à son cheminement lors de l'année préparatoire par son directeur de comité de programme, ces cours pourront être reconnus une fois son admission au programme de baccalauréat définitive.</p>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Volet sciences pures et appliquées</b></p> <p>Le volet sciences pures et appliquées de l'année préparatoire vise à rendre l'étudiant apte à poursuivre des études universitaires en sciences pures ou appliquées en lui offrant une formation intégrant des composantes de base d'une formation scientifique et d'une formation générale fondée sur l'acquisition de connaissances et de méthodes relatives aux disciplines scientifiques.</p> <p>Le cheminement s'adresse à l'étudiant détenteur d'un diplôme d'études secondaires hors Québec, d'une autre province canadienne ou de certains pays étrangers. Il lui permet de compléter sa formation générale et d'obtenir un baccalauréat dans un délai de minimum quatre années.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'étudiant est en mesure d'appliquer une démarche scientifique et critique en résolution de problèmes.</li><li>▪ L'étudiant est capable de communiquer sa pensée de façon claire et correcte en langue française.</li><li>▪ L'étudiant est en mesure d'utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études.</li><li>▪ L'étudiant est en mesure d'utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées.</li><li>▪ L'étudiant est en mesure d'analyser l'organisation du vivant, son fonctionnement et sa diversité.</li><li>▪ L'étudiant est en mesure d'analyser les transformations chimiques et physiques de la matière à partir des notions liées à la structure des atomes et des molécules.</li><li>▪ L'étudiant est en mesure d'analyser les propriétés des solutions et les réactions en solution.</li><li>▪ L'étudiant est en mesure d'appliquer les méthodes de calcul différentiel et intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.</li></ul>

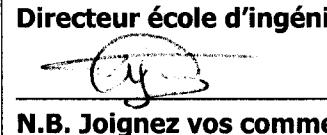
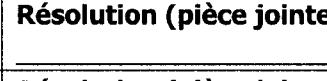
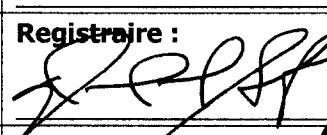
<b>Description logique du programme</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'étudiant est en mesure d'analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des lois fondamentales de l'électricité et du magnétisme.</li> <li>▪ L'étudiant est en mesure d'appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie à la résolution de problèmes.</li> </ul>
<b>Conditions d'admission</b>
<p>Pour accéder à l'année préparatoire, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires réalisées hors Québec représentant un minimum de 12 années de scolarité, dont six cours de niveau préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial ou l'équivalent. Certains candidats âgés d'au moins vingt-et-un ans pourraient également accéder à l'année préparatoire en détenant une expérience et des connaissances jugées suffisantes par le directeur du comité de programme. Selon les départements ou les programmes, des exigences plus spécifiques pourraient être formulées à l'égard du contenu de ces six cours préuniversitaires.</p>
<p>Avant le début des cours, les candidats sont soumis à un test de français dont le résultat déterminera les cours de français à suivre dans cette année préparatoire. L'étudiant qui n'obtiendra pas la note de passage à ce test devra effectuer un semestre ou une année d'études en français, selon les recommandations de l'École internationale de français de l'UQTR.</p>
<b>Rythme des études</b>
Temps complet seulement.
<b>Règlement pédagogique particulier</b>
<p>Pour être officiellement admis à son programme de baccalauréat, l'étudiant de l'année préparatoire doit avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.</p>
<b>Liste des cours</b>
<b>Cours obligatoires (11 crédits)</b>
<p><b>L'étudiant doit suivre les cours suivants :</b></p> <p>MPU1050 Vecteurs; calcul matriciel (2 crédits)      MPU1051 Éléments de calcul différentiel (2 crédits)      MPU1052 Éléments de calcul intégral (1 crédit)      CHM1010 Chimie d'appoint (2 crédits)      PHQ1046 Compléments de physique (4 crédits)</p>
<b>Cours optionnels (3 à 18 crédits)</b>
<p><b>L'étudiant doit suivre un cours (3 crédits) parmi les suivants:</b></p> <p>ANG1015 English in the Work Place      ANG1017 English for Academic and Professional Purposes      ANG1019 Communication in English: Everyday English      ANG1020 Written English for Business      ANG1067 Practical Grammar I</p>
<p><b>L'étudiant doit suivre de zéro à cinq cours (0 à 15 crédits) parmi les suivants (selon le résultat obtenu au test de français) :</b></p> <p>FRA1002 Français écrit II      FRA1005 Difficultés grammaticales      FRA1007 Français oral II      FRA1012 Français d'appoint I      FRA1013 Français d'appoint II      FRA1016 Révision en communication écrite      FRS1066 Français langue seconde ou étrangère -débutant I      FRS1067 Français langue seconde ou étrangère -débutant II      FRS1068 Français langue seconde ou étrangère -débutant III</p>

<b>Description logique du programme</b>
FRS1069 Français langue seconde ou étrangère -débutant IV
FRS1070 Français langue seconde ou étrangère -intermédiaire I
FRS1071 Français langue seconde ou étrangère -intermédiaire II
FRS1072 Français langue seconde ou étrangère -intermédiaire III
FRS1073 Français langue seconde ou étrangère -intermédiaire IV
<b>Cours complémentaires (3 à 18 crédits)</b>
L'étudiant choisit de un à six cours parmi la liste des cours suggérés (selon le résultat le nombre de crédits optionnels en français qu'il doit suivre, l'étudiant pourra se voir accordé par son directeur de programme l'autorisation de suivre des cours du programme de baccalauréat qu'il souhaite intégrer. Ces cours seront par la suite être reconnus lors de son admission définitive à ce programme, selon les règles établies.) :
<u>Liste des cours suggérés (même liste que celle des programmes en génie)</u>

#### Départements concernés par l'offre de cours

<u>Régan Salentino</u>	<u>01-04-09</u>
Dir. département de langues modernes et traduction	Date
<u>17/04/2009</u>	<u>01/04/2009</u>
Dir. département de mathématiques et informatique	Date
<u>Véline Martel</u>	<u>01/04/2009</u>
Dir. département de lettres et communication sociale	Date
<u>Lou Marchildon</u>	<u>2/04/2009</u>
Dir. département de physique	Date
<u>Félicie Nadeau Tessier</u>	<u>1er avril 2009</u>
Dir. département de chimie-biologie	Date

#### 4. AUTORISATION POUR LA CRÉATION ET LE DÉMARRAGE D'UN CERTIFICAT

<b>Comité de programme</b>	<b>Réunion du comité de programme</b> <b>Résolution :</b> n/a car géré par le registaire
<b>Département</b> <b>Résolution :</b> Comité de régie (ci-jointe)	<b>Directeur école d'ingénierie</b>  <b>N.B. Joignez vos commentaires au besoin</b>  Date : <u>3-4-09</u>
<b>Sous-commission</b>	<b>Résolution (pièce jointe) :</b>  Date :
<b>Commission des études</b>	<b>Résolution (pièce jointe) :</b>  Date :
<b>Registraire</b>	<b>Registraire :</b>  Date : <u>2009-04-01</u>
<b>Décanat de la gestion académique des affaires professorales</b>	<b>Doyen</b>  <b>N.B. Joignez vos commentaires au besoin</b>  Date : <u>3. 4. 09</u>
<b>Décanat des études de premier cycle</b>	<b>Doyen</b>  <b>N.B. Joignez vos commentaires au besoin</b>  Date : <u>3 AVRIL 09</u>
<b>Agente de recherche :</b> Caroline Prud'Homme	<b>Trimestre d'implantation :</b> Automne 2009

ANNEXE 1



Demandes d'admission refusées sur la base de l'absence du diplôme requis à l'admission

Citoyenneté	2003-3	2004-1	2004-3	2005-1	2005-3	2006-1	2006-3	2007-1	2007-3	2008-1	Total
Alberta						1					1
Algérie	1	2		2				4	5	2	16
Angola (avec Cabinda)					1						1
Belgique							1				1
Bénin	1										1
Bulgarie	1										1
Burkina Faso	1		1	1			1		1	5	
Burundi			1	1	1	2					5
Cameroun	2					5	3	2	4		16
Canada	3	2	4		7	2	10		5	1	34
Chine (continentale)	1		1		1				1		4
Colombie				3	1					1	5
Colombie Britannique			1			2					3
Congo (Brazzaville)	2		3	1	1		3		4	2	16
Congo Rép.dém.(anc.Zaire)		2	3	2		6	1	3	2		18
Côte d'Ivoire	3	1	2		3	1		6	3	2	21
El Salvador					1						1
Equateur								1			1
France	3		5		2	1	8	1	7	1	28
Gabon	1	1	1	1	1	3	2	4	6	3	23
Guinée						1		2			3
Haiti	1	1	2			3		3			10
Iran (Perse)			1			1	1				3
Jordanie							1		2	3	
Liban	5						3	2	1		11
Madagascar					1			4			5
Mali		1	2		1			1	2		7
Maroc	4	3	9	5	9	7	16	22	24	7	106
Mauritanie					2			1	1	1	5
Niger		1				1	1		2		5
Nigeria								1			1
Nouveau-Brunswick		2				1			5		8
Ontario				1	3				2		6
Pays-Bas								1			1
Pérou								1			1
Royaume-Uni	1										1
Rwanda			1	1		1	1	1			5
Sénégal	1		1			4	3	1	2	3	15
Tchad					2						2
Terre-Neuve-et-Labrador					1						1
Togo					1		1		3		5
Tunisie	7		11			4	4	10	3	4	43
Vietnam, République du	1										1
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>61</b>	<b>15</b>	<b>44</b>	<b>29</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>93</b>	<b>37</b>	<b>449</b>

## ANNEXE 2



### Nombre de demandes d'admission et d'admis/refusé en provenance de l'Ontario

Provincie / Pays	Type de décision	Tremblement					Total				
		2005-3	2005-1	2005-3	2005-1	2005-3	2005-1	2005-3	2005-1	2005-3	2005-1
Ontario	Adm	3	1	2	5	2	0	5	7	7	29
	Rejet	1					1		1		15
	Admission conditionnelle							1		2	2
	Admission refusée					0		0		1	0
	Documents demandés									1	1
	Rejet du cours								0		1
	Rejet du cours en cours							1		1	1
	Documentissement									1	1
	Rejet administratif								0		0
	Absence examens								0		0
	Rejet tout autre (toute)								0		0
	Rejet anti au RPN								0		0
	Réins système								0		0
	Réins système								0		0
	Refus DAOI (refus DAOIC)								0		0
	readmission deux avances								0		0
Total Ontario		5	2	4	3	8	1	13	4	12	52

Base d'admission - décision n°1  
2008-12-14

Page 10 de 1



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES	CODE DU COURS	PHQ1046
DÉCANAT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE	CLARDER	1905

1. TITRE DU COURS :	COMPLÉMENTS DE PHYSIQUE
---------------------	-------------------------

2. CRÉATION/MODIFICATION	Nouveau cours <input checked="" type="checkbox"/>	Cours modifié <input type="checkbox"/>
--------------------------	---	--

Ne pas compléter cette partie si le code du cours et le titre demeurent les mêmes.

Code actuel (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_ Titre actuel \_\_\_\_\_

Autres modifications : Objectifs  Contenu  Préalables  Autre : \_\_\_\_\_

3. OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS (séparés par un saut de paragraphe, pas d'accent sur les majuscules) :
---

Objectifs: Compléter l'acquisition de notions fondamentales de mécanique, d'électricité et de magnétisme nécessaires aux programmes de génie.

Contenu: Cinématique des particules. Forces, lois du mouvement et équilibre. Énergie, application aux projectiles. Rotation d'un corps rigide. Loi de coulomb, champ et potentiel électriques. Courants électriques, résistances et condensateurs. Champ magnétique, induction. Circuits RLC. Quelques expériences de laboratoire illustrant les principes de mécanique et d'électromagnétisme.

4. NIVEAU DU COURS : 1<sup>er</sup>  2<sup>e</sup>  3<sup>e</sup>  4<sup>e</sup>  5<sup>e</sup>  Appoint  Multiniveau

5. Nombre de crédits : **4** Nombre de crédits antérieurs (s'il y a lieu) :

6. Utilisation de la note « S » :  Utilisation de la note « R » :  Nombre de sessions (report) :

\*Veuillez joindre en annexe les motifs justifiant cette demande.

7. PRÉALABLE(S) S'IL Y A LIEU (indiquez le code et le titre du ou des cours) ou règlement pédagogique:

1.	_____
2.	_____
3.	_____

8. Physique *Louis Marchilder* 2/04/2009  
Comité de programme (Signature du directeur) Date

9. Physique Département qui offre le cours Résolution de la Commission des Études (s'il y a lieu)

10. CATÉGORIE D'ACTIVITÉ, NOMBRE D'HEURES ET CONTINGENTEMENT S'IL Y A LIEU :

Catégorie	Magistral	Laboratoire	Stage	En ligne
Heures	45	30		
Contingentement*				

\* Sujet à l'atteinte de la moyenne-cible

11. Ce cours correspond à 1.33 tâche(s) d'enseignement

12. EQE à développer  ou même EQE que

13. Physique *Louis Marchilder* 02/04/2009  
Département (Signature du directeur) Date

14. *Louis Marchilder* 3 4.09  
(Signature du doyen de la gestion académique des affaires professorales) Date

15. *Sylvain Léveillé* 3 AVRIL 09  
(Signature du doyen des études de premier cycle) Date

16. *Audrie Le Houaré* 03/04/09  
(Signature de l'agente de recherche) Date



Entrée de données

